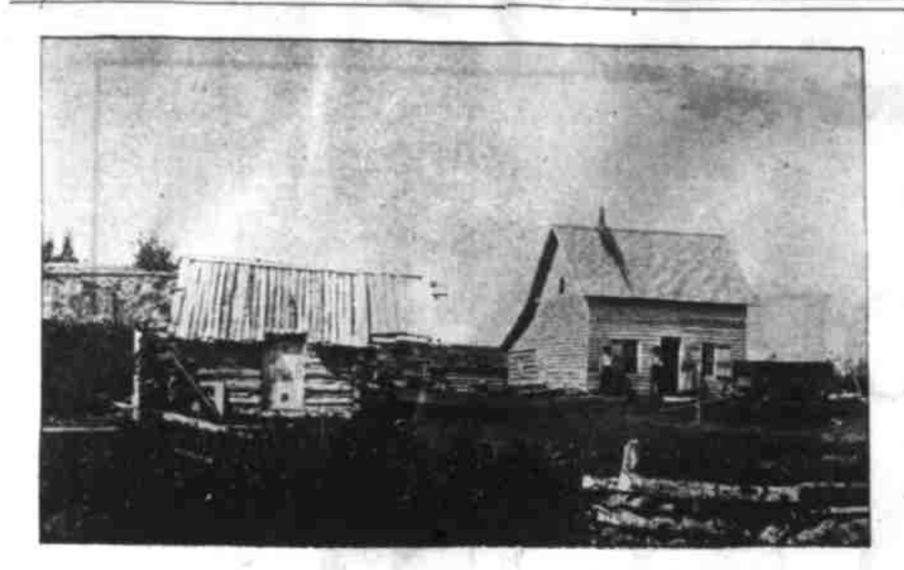


Maison de M. Reboul—Notre-Dame de Lourdes.

# Lettre de Mgr Langevin, Archeveque de St. Boniface

Au mois de novembre 1898, à l'occasion d'un congrès de colonisation tenu à Montréal, Monseigneur Langevin adressa la lettre suivante qui jette une grande lumière sur l'œuvre de la colonisation au Manitoba.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire en entier ce document si important.

Archevêché de St-Boniface, Man.,
le 15 novembre 1898.

A M. le docteur Brisson, agent général de la Société de Colonisation et de Rapatriement.

Mon cher docteur,

Vous m'avez fait un immense plaisir et un grand honneur en m'invitant à assister au Congrès de Colonisation qui doit être tenu à Montréal, le 22 du courant, et je vous en remercie beaucoup.

Comme évêque et comme Canadien-français, je ne puis être indifférent à ce qui se fait dans notre chère patrie canadienne pour l'extension de la foi catholique et l'expansion de notre nationalité. Il faudrait que toutes les forces vives de la nation fussent ralliées autour de votre société de colonisation comme autour d'un drapeau, car il s'agit d'assurer notre avenir national, et la religion y est tout particulièrement concernée et intéressée. Pour ne parler que du Manitoba et aussi du grand Nord-Ouest, où deux autres provinces se formeront bientôt, il serait à désirer que tous les catholiques et surtout nos compatriotes fussent amenés à bien comprendre que jamais moment n'a été mieux choisi pour nous envoyer des colons sérieux. Le sol qui est très fertile coûte encore peu de chose, et l'on peut en acquérir aisément une grande quantité. Il y a encore beaucoup de lots gratuits ou "homesteads" concédés par le gouvernement. Je ne crains pas d'affirmer qu'en général, tout travailleur sérieux et économe est certain de réussir dans nos régions où la culture est plus facile et le marché excellent. Seulement, les extravagances, les dettes et la nonchalance n'enrichissent pas plus au Manitoba que sous d'autres cieux. Des flots de population étrangère nous envahissent de toutes parts, et bien que nos groupes canadiens soient déjà trop organisés et trop compacts pour être sérieusement entamés ou déracinés, néanmoins, il nous faut du renfort pour mieux résister, progresser plus vite, dilater nos tentes, et rendre la position à jamais imprenable dans les vallées fertiles de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, aussi bien que sur les bords de la Saskatchewan, à Edmonton et à Prince Albert.

Faut-il dire que notre pays n'est malheureusement pas assez connu, ou qu'il est parfois représenté sous un mauvais jour ? On nous croit noyés ou dispersés, sans cohésion, sans force, sans avenir ; rien de plus faux. Il y a vingt ans, nous n'avions que six paroisses canadiennes en formation, aujourd'hui, il y en a plus de trente-cinq bien organisées, et dix autres se forment en ce moment ! Deux nouvelles colonies prêtes à recevoir un prêtre se sont formées depuis deux ans ! Dans certaines paroisses, on a acheté jusqu'à quarante propriétés depuis à peu près un an.

Il y a vingt-cinq ans, quelques églises seulement existaient dans le pays, et le nombre des prêtres était bien restreint; aujourd'hui, l'on compte quarante-six églises ou chapelles, où des prêtres résident, et près de cinquante postes visités par les missionnaires, trente-quatre prêtres séculiers, quarante-sept religieux, six communautés d'hommes, sept communautés de femmes dont six vouées à l'enseignement. Depuis cinq ou six ans la population de certaines paroisses a plus que doublé! A Notre-Dame de Lourdes, par exemple, il n'y avait que six ou sept familles, il y a six ans, et elles étaient comme campées dans les bois de tremble de la montagne ; aujourd'hui, le vénérable Dom Benoit, des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, compte près de deux cents familles de langue française. Il y a cinq ans, M. l'abbé Gaire arriva d'Europe et planta son bâton de missionnaire au milieu d'une grande clairière déserte ; aujourd'hui, il y a deux paroisses et une mission qui ont surgi comme par enchantement. "Pinguescent speciosa deserti" (devise du diocèse). Et l'arrivée de nouvelles familles de France, de Belgique, d'Irlande, des Etats-Unis, d'Allemagne, d'Autriche et d'ailleurs, nous ont fait espérer de plus rapides progrès pour l'avenir. Depuis six ans nous avons construit dans le diocèse, malgré notre misère, deux églises et sept chapelles en bois, outre quatre couvents; et si l'ennemi du bien ne renverse pas nos espérances, nous aurons bientôt plus de cent vingt-cinq écoles catholiques. Je n'ai pas à parler ici du progrès accompli au milieu des sauvages, qui sont au nombre de plus de 14,000; mais tout en faisant appel aux colons, je tiens à rappeler que nous sommes un pays de missions secourues par l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon! (c'est la digression bien pardonnable de l'Evêque-missionnaire qui n'oublie pas les petits et les faibles toujours chers à son cœur).

Les récoltes ont été généralement bonnes ces années dernières, et nos industries laitières enrichiront bientôt plusieurs de nos vieilles paroisses. Le froid légendaire de l'Ouest-Canadien n'est pas aussi redoutable qu'on se l'imagine ; il est salubre et plus supportable que le froid moins intense mais plus humide de la province de Québec ; la gelée n'est pas à redouter ici plus qu'ailleurs. La distance ne peut effrayer que ceux qui n'ont pas l'expérience du trajet. On se rend de Montréal à St-Boniface en deux jours et deux nuits. Autrefois, il fallait soixante jours en canot pour se rendre de Lachine à la Rivière Rouge; aujourd'hui, on y arrive en cinquante-deux heures, dans les chars autrement commodes que les frêles et étroits canots d'écorce du bon vieux temps passé. Un enfant peut franchir seul cette distance aussi aisément que l'on va de Québec à Montréal. Nous ne voulons pas certes dépeupler la chère province de Québec! Ce serait bien mal comprendre nos meilleurs intérêts et payer d'ingratitude cette province-mère, à laquelle nous devons tout ce que nous sommes, au double point de vue religieux et national, car c'est elle qui nous a envoyé nos premiers hommes instruits, nos premiers législateurs, nos premiers évêques, beaucoup de nos premiers missionnaires, presque tous nos prêtres séculiers et la plupart de nos bons colons.



Pendant les foins—Notre-Dame du Lac.

Cependant il me semble que, sans être infidèle à Québec, chaque homme influent, chaque curé de paroisse, devrait se faire un devoir de diriger vers nos prairies ceux de nos compatriotes qui veulent absolument quitter Québec pour des pays étrangers, aussi bien que ceux qui désirent se procurer à meilleur marché de grandes étendues de terre pour y établir leurs enfants, ou enfin ceux qui ont goûté à la vie des villes, qui reviennent des Etats-Unis et qui désirent une culture plus facile que celle d'une terre couverte de bois touffu — en bois debout.

Même j'ose dire que c'est l'intérêt vital de la province de Québec de ne pas se concentrer en elle-même, et de ne pas s'isoler ; puisque sa représentation à la chambre des Communes devant être toujours la même, elle aura besoin un jour de trouver dans une autre province, un point d'appui nécessaire ; ce sera la récompense de sa générosité, au jour de sa plus grande force d'expansion ; et ce serait vraiment méconnaître un devoir, que de rester même indifférent à notre appel, " Au secours! " à l'heure critique de notre histoire.

Loin de désespérer de l'avenir, nous aimons à croire que le " Christ qui aime les Francs " veille sur nous, et qu'il se souvient des grandes œuvres et des sacrifices héroïques des chrétiens intrépides et illustres, des incomparables missionnaires, qui ont donné comme une sorte de consécration à nos terres encore vierges. Nous croyons qu'il nous sera donné de recouvrer bientôt tous nos droits, et nous pouvons, dès maintenant, répondre à tous les prophètes de malheur qui seraient tentés de désespérer de nous : " Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini." " Je ne mourrai point ; mais je vivrai pour chanter les louanges du Seigneur."

Je vous remercie, mon cher docteur de m'avoir fourni l'occasion de dire ces choses à mes chers compatriotes, et je vous prie d'excuser la longueur de ma réponse qui a pris, à mon insu, les proportions d'un petit mémoire, que votre patriotisme voudra ne pas trouver trop long, il est très incomplet.

Mon rêve serait de faire grandir la belle l'œuvre de Dieu, aussi bien que l'œuvre du progrès intellectuel et matériel dans ces nouveaux pays que tout Canadien-français devrait regarder comme sa patrie. Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre à votre invitation. Ce n'est pas la distance, mais le manque de temps qui m'arrête. Québec et Montréal sont à quelques heures seulement de Saint-Boniface.

Le Révérend Père Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur, est chargé officiellement de me représenter au Congrès.

J'ose compter sur la bienveillance et le patriotisme désintéressé des honorables membres de votre grand Congrès, afin que le Manitoba et le Nord-Ouest ne soient point laissés dans l'ombre, et que cette réunion distinguée fasse époque dans les annales de notre histoire.

Veuillez, mon cher docteur et confrère de collège, croire à mon respectueux et fidèle souvenir.

Je vous bénis bien volontiers,

ADELARD, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

# L'immigration francaise

Quiconque a vu à l'œuvre, les colons français de St-Claude, de Notre-Dame de Lourdes, de Ste-Rose du Lac, de Carlton et autres lieux du Manitoba ou du nord-ouest, a pu se convaincre, combien mensongère et injuste, était l'affirmation trop souvent répétée, que le Français n'était pas colonisateur.

Par son ardeur au travail, sa persévérance, son amour du sol, son économie et sa frugalité, le paysan français, l'homme de la campagne, est le plus merveilleux des colons ; il accomplit des prodiges.

A ne considérer que notre intérêt, nous devons donc souhaiter ardemment voir venir plus nombreuse l'immigration des paysans français au Manitoba.

Nous ne pouvons guère espérer, et nous ne lui conseillerions d'ailleurs pas, que le paysan possesseur d'un domaine petit ou grand en France quitte sa patrie, vende sa propriété, pour venir s'installer parmi nous.

Mais, il y a un nombre considérable d'ouvriers de ferme, qui mènent une vie misérable, travaillant sans relâche de l'aube au coucher du soleil, pour des salaires infimes ; d'autres en grand nombre aussi, qui dissatisfaits de cette condition pénible s'en vont demander aux industries un travail mieux rémunéré ; à ceux-là nous leur dirons sans hésiter : venez au nord-ouest canadien, vous pourrez, avec la même somme de travail, y acquérir un domaine, vous y créer une position voisine de l'aisance.

Le succès vous est assuré ; vous pourrez vivre heureux, libres, chez vous, dans votre maison, sur votre terre.

Cela vous ne pouvez guère espérer y arriver en France. Mais, quant à ceux qui viennent au Manitoba avec l'espoir d'y faire fortune, non avec le désir de s'y créer une douce aisance modeste, nous leur conseillons de s'épargner les frais d'une tentative absolument inutile.

A de très rares exceptions près, les commis de magasin, les petits commerçants, tous les jeunes gens de profession libérale, non seulement n'ont aucune chance de faire fortune, mais même ne réussiront pas à se créer sur une terre, une position qui leur permettre de vivre.

Malheureusement, trop de jeunes gens croient qu'il suffit de venir en Amérique pour amasser la fortune d'un Vanderbilt ; cette attraction malsaine qui les attire, est une utopie phénoménale, et dans leur intérêt comme dans le nôtre nous devons nous efforcer de les désabuser.

Peut-être a-t-on un peu trop complaisamment, par le passé, aidé à laisser se propager cette idée fausse, mais rien ne saurait être, et de fait n'a été, plus funeste à la cause de l'immigration française au Manitoba.

C'est vouloir créer des mécontentements, nés de déceptions trop certaines ; et ces mécontentements sont de nature à nuire à la réputation de notre province, à son bon renom.

Nous ne parlerons même pas des fils de famille, que les parents envoient en exil, au Manitoba, pour les punir de leurs fredaines ; le Manitoba n'est pas une colonie de déportation et ces incorrigibles noceurs, incapables de travailler, ou considérant comme au-dessous d'eux tout travail manuel, en sont réduits pour vivre aux pires expédients.

Rien n'est plus funeste, pour la réputation des Français, que de semblables exemples au milieu d'une population anglaise.

Pour être vraiment profitable et d'une durée constante, il faut que l'immigration des colons français soit entourée de tous les renseignements les plus exacts ; il faut décourager impitoyablement ceux qui ne possèdent point les qualités requises ; et ne point faire miroiter aux yeux des gens des mirages trompeurs de fortune à faire.

Nous le répétons, le Manitoba et le nord-ouest sont, pour ceux qui possèdent de bons bras, un cœur énergique, une connaissance de la culture.

Encore leur faudra-t-il, s'ils veulent réussir, s'attacher à observer, et se mettre aux façons de faire du pays ; ne point croire qu'ils n'ont rien à apprendre.

De cruels mécomptes leur prouveraient vite leur erreur.

L'Ouest canadien offre encore des avantages sérieux à une autre classe d'individus, ceux qui possèdent un certain capital.

On comprendra aisément que dans une colonie nouvelle, où tant de perfectionnement s'imposent, le capital est en demande constante, et est susceptible de rapporter de gros intérêts.

En réalité, on l'a déjà dit, la colonisation de nos jours est une entreprise financière, un mode de placement pour les capitaux qui végètent dans la vieille Europe.

C'est bien ainsi que le comprennent les Anglais, et c'est le capital de Londres qui a permis de bâtir la prospérité actuelle du Manitoba.

Il y a donc au Manitoba un champ très vaste pour des placements avantageux de capitaux. Il serait fort à désirer aussi bien dans l'intérêt des capitalistes français, que de la colonisation française au Manitoba, de voir se former des compagnies de capitalistes sérieux, qui, après une étude approfondie, opéreraient des placements dans les diverses entreprises qui, chaque jour, se développent au Manitoba.

Il n'y a pas de doute à entretenir aujourd'hui sur l'avenir réservée à cette province ; sa prospérité repose sur des bases solides ; la culture et l'industrie. Des placements judicieux faits en connaissance de cause, offrent toute la sécurité désirable.

Mais en dehors de ces sociétés financières, dont la formation serait si désirable, il y a un vaste champ ouvert à l'intelligente initiative de petits capitalistes, à certaines conditions.

Il ne manque pas de gens en France qui possèdent 50,000 ou 100,000 francs et qui vivent avec ce petit capital dans une gêne véritable.

Ici avec ce même capital, intelligemment placé, ils vivraient dans l'aisance.

Les placements sur biens-fonds dans les villes leur rapporteraient de 5 à 6 pour cent, dans les campagnes, de 8 à 10 pour cent. Mais, il leur faut être bien convaincus que pour réussir, dans un pays où les modes d'affaires sont différentes, il leur faudrait consacrer une année ou deux à étudier le pays, à se renseigner, à apprendre la langue anglaise.

Dans ces conditions, avec la moindre entente des affaires, ils seraient assurés de pouvoir, en peu d'années, se créer une belle situation.

Qu'est-ce que deux années d'études pour arriver à un si enviable résultat ?

Il y a également pour la maison de commerce française un terrain illimité à exploiter ; il leur suffirait d'envoyer sur place un agent sérieux parlant l'anglais.

Le luxe à Winnipeg est des plus développés, surtout le luxe féminin et les articles de mode et de confections, les linges, rubans, dentelles, ameublement, qui sont la gloire de l'industrie française, auraient ici un débouché lucratif.

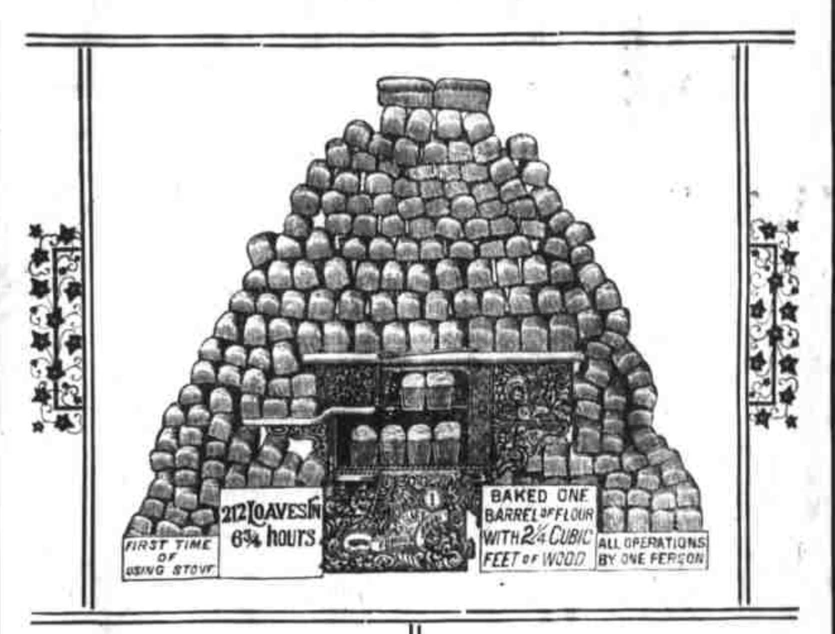
Pour nous résumer, nous insisterons tout particulièrement sur les avantages incontestables qu'offre le Manitoba aux ouvriers agricoles, aux paysans de France, et nous voudrions, dans leur propre intérêt, leur répéter encore une fois.

Vous tous qui vivez sans espoir d'acquérir jamais la chaumière où vivre en paix de votre travail, vous qui aspirez au désir légitime de posséder en propre, un champ où travailler indépendant, venez au Manitoba, vous y trouverez tout cela, au gré de vos souhaits les plus optimistes.




Les Fameux Poêles de Cuisine "Model"

De McCLARY.




Un baril de farine a fourni 212 pains cuits en huit heures dans un fourneau "MODEL" avec un sceau à charbon comme combustible.

La première fois que le fourneau servait.

Un seule personne a opéré.

Le fourneau a . .

Thermometre
Four ventilé
Fond cimente.
Garnitures en Fonte.

Chaque poêle ou fourneau est garanti.

Si vous voulez ce qu'il y a de mieux, demandez un McClary. Rien ne les approche.

Si le marchand de votre localité n'en a pas, écrivez-nous.

Les pâtisseries se font à la perfection dans les fameux fourneaux "Model"

Economie de charbon,
Facilite de direction.

The McClary Manuf'g Co.,

183, 185 & 187 Avenue Bannatyne,

WINNIPEG, Man.

LONDON. TORONTO. MONTREAL. VANCOUVER.